

## Programme Répit-Transit

### 1) Catégorie :

- Programme ciblé

### 2) Problème de départ :

- La proportion d'élèves ayant des troubles de comportement aurait triplé depuis 15 ans au Québec à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).
- À peine 20 % des élèves placés dans des classes fermées réussissent à réintégrer les classes ordinaires.
- Pour le jeune, le départ de la classe régulière entraîne la confirmation d'un message (stigmatisation), la perte d'un réseau et des liens affectifs (pairs, enseignants), la réinstallation dans un nouveau milieu de vie (déséquilibre), etc.
- Près de 30 % des jeunes enseignants quittent la profession au cours des cinq premières années de leur pratique.

### 3) Objectifs :

- Permettre à l'élève ayant des problèmes de comportement d'acquérir les attitudes de base qui lui permettront de bien fonctionner en classe régulière.
- Soutenir les enseignants et les accompagner afin qu'ils développent de nouvelles compétences pour travailler avec les élèves en difficulté comportementale, et ce, en leur donnant accès à un service de soutien et d'accompagnement axé exclusivement sur la recherche de solutions.
- Leur procurer un moment de répit et de recul pour faire face au problème et prévenir l'épuisement professionnel.
- Favoriser une plus grande ouverture face à l'intégration des élèves en difficulté en classe ordinaire.
- Aider les parents à reprendre en charge la situation familiale et leur permettre de contribuer au cheminement de leur enfant.
- Faciliter les échanges et améliorer la collaboration entre les intervenants scolaires et les parents pour fournir à l'élève l'aide dont il a besoin.

### 4) Milieu de réalisation :

- Écoles primaires
- Familles

### 5) Clientèle visée :

- Élèves âgés de 6 à 12 ans ayant des problèmes de comportement
- Parents de ces élèves

## 6) Mots clés :

- Programme Répît-Transit, coeuréaction, partenariat école-famille-communauté, programme ciblé, trouble du comportement, intégration, approche systémique, réussite scolaire, intervention, prévention, collaboration

## 7) Description :

- Le programme **Répît-Transit** intervient auprès des enfants présentant des troubles de comportement auprès de qui les actions prises dans leur milieu scolaire d'origine n'ont pas obtenu de succès. Conformément à la politique d'adaptation scolaire, ce programme favorise l'intégration des enfants qui présentent des difficultés de comportement à leur milieu naturel, soit leur classe d'origine.
- **Répît-Transit** est un programme scolaire préventif qui est fondé sur une approche systémique. L'intervention prône l'arrimage entre, d'une part, l'école et la famille et, d'autre part, l'école et les services sociaux et de santé. De plus, ce modèle particulier se démarque des autres par le fait que l'enfant poursuit ses apprentissages scolaires tout en recevant de l'aide pour ses comportements.
- L'intervention est rapide et validée par de nombreux professionnels ressources disponibles quand l'élève, l'enseignant ou les parents en ont besoin.
- La durée du programme est de 8 à 12 semaines.
- Le service accueille de 6 à 8 élèves à la fois ; de 15 à 25 par année scolaire.
- Deux partenaires sont engagés dans le programme : le Centre local des services sociaux et le Centre jeunesse de Montréal (CLSC et CJM).

## 8) Étapes de réalisation :

- I. **Service Répît-Conseil** : Évaluation du problème et des mesures employées par l'école pour régler les difficultés de l'élève
  - o Vérification de la pertinence de la demande : mesures employées, plan d'intervention, possibilités de retour de l'élève à son école, etc.
- II. Rencontre avec les parents pour présenter les difficultés de l'enfant :
  - o Présentation du programme et de ses exigences (niveau d'engagement)
  - o Présentation des services de soutien qui peuvent être offerts à la maison
- III. Convocation : du comité d'admission à l'école du quartier, de l'équipe-école, des partenaires (CLSC et CJM) et des parents
- IV. Vérification auprès de la direction de l'école des responsabilités de chacun
- V. Début du **programme Répît-Transit** pour l'élève :
  - o Rencontres à la maison avec un intervenant du milieu
  - o Objectifs des deux premières semaines : « arrêt d'agir » et évaluation complète des acquis aux niveaux scolaire et comportemental
  - o Proposition de comportement de remplacement
  - o Accompagnement par des intervenants
- VI. Lorsque les objectifs sont atteints, réintégration progressive (sur 8 à 12 semaines). Accompagnateur du programme au début puis progressivement le jeune retrouve sa place sans aucune autre aide que celle de l'équipe-école.
- VII. Suivi avec l'école d'origine

## 9) Activités/Interventions :

- Volet 1 : Retrait temporaire - l'élève est retiré de son école de quartier et de la situation conflictuelle (pendant au moins deux semaines) tout en demeurant inscrit à l'école. L'école conserve totalement ses responsabilités par rapport à l'élève.
  - L'élève travaille de façon autonome et doit faire les travaux que son enseignant d'origine lui envoie.
  - L'éducateur spécialisé, l'orthopédagogue et le psychoéducateur aident l'élève à faire ses exercices, lui enseignent certaines notions et l'aident à développer ses habiletés sociales ainsi que son estime et son contrôle de soi.
  - Les intervenants utilisent la rétroaction et un système d'émulation pour renforcer les bons comportements.
  - Le travail se fait surtout sur les attitudes de base pour être fonctionnel en milieu scolaire.
- Volet 2 : Réintégration graduelle dans la classe (de 6 à 10 semaines) selon les capacités de l'élève
  - Le retour est effectué progressivement et l'élève est accompagné par un intervenant du programme jusqu'à sa réintégration complète, moment où il retrouve son statut d'élève régulier.
- Volet 3 : Participation active des parents au programme
  - Les parents s'engagent parallèlement dans une démarche à court terme avec un intervenant du CLSC ou un éducateur des Centres jeunesse (CJ), dans le cadre d'un service offert à la maison.
  - Avec cet accompagnement, les parents tentent principalement d'améliorer leurs habiletés parentales ainsi que le lien école-famille, parents-enfants, etc. (selon leurs besoins).

## 10. Ressources nécessaires :

- Ressources humaines :
  - Coordonnateur/chargé de programme
  - Enseignant/orthopédagogue
  - Intervenant scolaire/familial/communautaire
  - Éducateur spécialisé (si nécessaire)

## 11) Rôles des participants :

- L'éducatrice, l'orthopédagogue ou le psychoéducateur :
  - aide l'élève dans ses travaux scolaires;
  - enseigne certaines notions à l'élève;
  - aide l'élève à développer ses habiletés sociales ainsi que son estime et son contrôle de soi;
  - met l'accent sur le renforcement des comportements positifs de l'élève;
  - assure un suivi et accompagne l'élève dans sa classe jusqu'à sa réintégration complète.
- L'enseignant :
  - assure le suivi de l'élève;

- o assure la scolarisation et la certification de l'élève tout au long du programme;
- o maintient un lien avec l'élève;
- o fournit à l'élève son travail quotidien;
- o s'engage à reprendre l'élève lorsque les intervenants jugent ses progrès suffisants.
- Le directeur de l'école :
  - o s'engage à reprendre l'élève lorsque les intervenants jugent ses progrès suffisants.
- Le responsable du programme :
  - o offre du soutien aux enseignants qui en ont besoin (suivi hebdomadaire se poursuivant après le programme);
  - o vérifie la pertinence des interventions et retire temporairement l'élève de la classe;
  - o intervient simultanément auprès de l'enseignant, des parents et de l'élève;
  - o assure la réintégration progressive de l'élève;
  - o offre des consultations pour aider la direction ou les intervenants à cerner les besoins de l'élève;
  - o détermine les objectifs et les modes d'intervention qui conviennent à chaque élève et propose des moyens d'intervention.
- Les parents :
  - o participent activement au programme;
  - o s'engagent dans une démarche à court terme avec un intervenant du CLSC ou un éducateur des CJ, dans le cadre d'un service offert à la maison;
  - o tentent principalement d'améliorer leurs habiletés parentales ainsi que le lien école-famille, parents-enfants, etc. (selon le cas).

## 12) Résultats de l'expérimentation/Fondements scientifiques :

- Collaboration universitaire : En 1999-2000, première collaboration ayant pour thème « le partenariat » (Institut de recherche pour le développement social des jeunes, IRDS)
- Un programme de recherche et d'évaluation a été mené sur cinq ans et visait à analyser l'impact de l'intervention sur la modification des comportements et les effets du programme à court et à long terme (Annie Bérubé, Université du Québec à Montréal, 1997-2002). Voici quelques résultats de cette étude :
  - o Deux semaines après leur retour en classe, les enfants avaient moins de problèmes de comportement, adoptaient davantage un comportement typique et étaient plus satisfaits de l'école et de leur vie en général (Bérubé, Turbide, Dubois et Boucher, 2000).
  - o Pour leur part, les parents avaient de meilleures attitudes par rapport à l'école à la suite de leur participation au programme. Ils considéraient maintenant que l'environnement scolaire répondait assez bien ou très bien aux besoins de leur enfant et que l'école permettait à celui-ci de réussir dans la vie.
  - o Les résultats relevés dans les questionnaires des enseignants indiquent que les comportements des élèves n'ont pas cessé de s'améliorer depuis leur participation au programme.
  - o Les changements observés ont été maintenus dans le temps, soit une année plus tard.
- Recherche récente : Évaluation du Programme Répét-Transit/Commission scolaire Marie-Victorin et Commission scolaire des Grandes Seigneuries (Université du Québec à Montréal, François Chagnon, Anne-Marie Tougas, Bogdan Balan, 2005-2007)

- Adopté par la CSDM depuis 15 ans, ce programme a été proposé et mis en place dans plus d'une quinzaine de commissions scolaires au Québec.

### **13) Matériel associé au projet :**

- Aucun matériel spécifique n'est requis.

### **14) Information complémentaire :**

- Le programme a obtenu le Prix de la psychoéducation 2003, de la part de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
- L'information contenue dans cette fiche est tirée, intégralement ou en partie, des sites Web suivants :
  - o Dossier CRIFPE : <http://www.crifpe.ca/download/verify/1268>
  - o <http://reunirreussir.org/media/10012/Repit-Transit.pdf>
  - o <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/adaptation-scolaire/>
  - o <http://leveil.newspaperdirect.com/epaper/viewer.aspx>
  - o <https://www.ledevoir.com/societe/education/527347/s-o-s-pour-les-eleves-en-difficulte>